

Feu vert au rachat de Saint Mamet par le groupe Intermarché

Publié le 21 juillet 2022

Le 15 juin 2022, le groupe Intermarché a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition de la société Saint Mamet, spécialisée dans la transformation de fruits.

Après examen attentif de l'opération de rachat, l'Autorité a estimé que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence et a autorisé l'opération sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 21 JUILLET 2022

L'Autorité autorise le rachat de Saint Mamet par le groupe Intermarché

[Lire le communiqué](#)